

## 12 AVRIL 2016

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 12 avril 2016.

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Madame Christiane Potvin, au poste No. 1.  
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2,  
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,  
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5,  
Madame Mélanie Jo Lacerte, au poste No. 6.

Était absent : Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4.

Madame Lise Sauriol, mairesse, ouvre la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

### Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h05.

Environ vingt et une (21) personnes étaient présentes dans la salle.

### 2016-04-70 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Jo Lacerte, appuyé par Madame la conseillère Christiane Potvin et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'ordre du jour en laissant le point *varia* ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES
2. ORDRE DU JOUR
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour;
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016;
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2016;
4. FINANCES ET TRÉSORERIE
  - 4.1 Adoption des comptes à payer;
  - 4.2 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation des infrastructures d'assainissement des eaux usées du Projet Landry;
  - 4.3 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées pour le périmètre urbain;
  - 4.4 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau des Trente;
  - 4.5 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation de la Branche 8 du Cours d'eau Saint-André;
  - 4.6 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation de la Branche 4 du Cours d'eau Saint-André;
  - 4.7 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau Saint-André;
  - 4.8 Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau des Vingt;

# 12 AVRIL 2016

## 6. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

- 6.1 Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur;
- 6.2 Informations concernant la bibliothèque municipale;
- 6.3 Informations de l'ARC/SJLM;

## 7. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

## 8. 1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

## 9. TRAVAUX PUBLIC

- 9.1 Résolution recommandant une des offres de service des entreprises pour le fauchage des abords des routes pour 2016;
- 9.2 Résolution approuvant l'offre de services d'une entreprise pour la cueillette et le déchiquetage de branches à la porte 2016 sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur;
- 9.3 Résolution demandant au ministère des Transports du Québec d'étudier de nouvelles propositions pour les travaux de réaménagement prévus à l'intersection de la route 219 et du Boul. Édouard VII;
- 9.4 Résolution approuvant les travaux de construction de murets de soutènement face au 35 et le 179/183
- 9.5 Résolution approuvant la coupe préventive d'un arbre devenu dangereux sur le terrain de la municipalité devant le 124 Édouard VII;
- 9.6 Résolution modifiant la résolution 2016-02-39 relativement à la nomination d'un agent valideur afin de faire entériner les rapports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC;
- 9.7 Résolution approuvant la modification de la résolution 2012-12-543, relativement au nettoyage de la Branche No. 12 de la rivière Saint-Jacques;
- 9.8 Résolution approuvant le choix d'une entreprise ayant fourni une offre de services pour le balayage des rues;
- 9.9 Résolution approuvant l'année option proposée aux articles 1.1 et 3.6 du document d'appel d'offres 2072013, pour le déneigement des routes municipales, pour la saison 2016-2017, au prix de la saison 2015-2016;

## 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 10.1 Résolution modifiant la résolution 2015-07-195 pour autoriser la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à agir comme signataires pour le projet "Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III";
- 10.2 Résolution approuvant l'offre de services d'une entreprise de location de conteneur de gros rebuts pour la journée verte qui se tiendra en juin 2016;
- 10.3 Résolution approuvant le second projet de règlement 1118-2016 modifiant les règlements de zonage no. 1000-91 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone R1-216 en vue de réduire à 7.6 mètres la profondeur et de diminuer la superficie d'implantation minimale des bâtiments à 50 mètres carrés pour les bâtiments unifamiliaux isolés en marge latérale zéro;
- 10.4 Résolution approuvant les recommandations du CCU relativement au 1154-1156, rue des Meuniers;
- 10.5 Résolution approuvant les recommandations du CCU relativement à la demande du PIIA au 194, rue Principale;
- 10.6 Résolution approuvant la recommandation du CCU relativement à une demande de logement au sous-sol dans le secteur R1-216;

## 11. DIVERS

- 11.1 Résolution approuvant une demande d'offre de visibilité de l'organisme "Agricultrices de la Montérégie-Ouest" pour le gala annuel "Hommage aux agricultrices", qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2016;
- 11.2 Résolution approuvant une demande de commandite pour la Marche pour l'Alzheimer
- 11.3

## 12 AVRIL 2016

12. 2<sup>ième</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
13. PROCHAINE RENCONTRE (10-05-2016)
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

∞ ADOPTÉ ∞

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE

#### 2016-04-71 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 8 mars 2016, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal, tel que présenté et rédigé, de la séance ordinaire du 8 mars 2016.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

#### 2016-04-72 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 22 mars 2016, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal, tel que présenté et rédigé, de la séance extraordinaire du 22 mars 2016, en apportant une correction à la résolution 2016-03-06se, qui devrait se lire :

*"2016-03-06se - Résolution autorisant la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité, les actes pour le consentement à l'achat et à la servitude des lots 5 838 724, 5 838 725, 5 645 634 et 5 492 174, du développement domiciliaire*

*Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les membres du Conseil présents d'autoriser mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité, les actes pour le consentement à l'achat et à la servitude des lots 5 838 724, 5 838 725, 5 645 634 et 5 492 174, du développement domiciliaire.*

Il est aussi résolu que soit maintenu l'obligation du promoteur de procéder à la confection des fondations des rues et d'asphalter en "incluant la couche de base et la couche de finition" sur la portion des rues

## 12 AVRIL 2016

qui sont acquises par la municipalité lorsque la construction des résidences de la rue sera effectuée à +/- 60 %.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

### FINANCES ET TRÉSORERIE

#### 2016-04-73 - Adoption des comptes à payer

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que les comptes à payer du mois mars 2016, sur la liste préparée à cet effet, soient adoptés tels que présentés.

Le total des comptes à payer de mars 2016 à même le fonds général est de 128 817.43 \$.

Le total des comptes à payer en immobilisations est de 14 527.62 \$.

Le total des paies de mars 2016 : 54 379.62 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

Le directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'il y a les fonds nécessaires afin de défrayer les présentes dépenses

---

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier

#### 2016-04-74 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation des infrastructures d'assainissement des eaux usées du Projet Landry

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Mélanie Jo Lacerte, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation des infrastructures d'assainissement des eaux usées du Projet Landry.

## 12 AVRIL 2016

### 2016-04-75 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées pour le périmètre urbain

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Guy Ducap, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées pour le périmètre urbain.

### 2016-04-76 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau des Trente

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Marie-Ève Boutin, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation du Cours d'eau des Trente.

### 2016-04-77 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation de la Branche 8 du Cours d'eau Saint-André

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Alain Lestage, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation de la Branche 8 du Cours d'eau Saint-André.

### 2016-04-78 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation de la Branche 4 du Cours d'eau Saint-André

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Christiane Potvin, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation de la Branche 4 du Cours d'eau Saint-André.

### 2016-04-79 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau Saint-André

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Guy Ducap, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation du Cours d'eau Saint-André.

### 2016-04-80 - Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif à la taxation du Cours d'eau des Vingt

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Alain Lestage, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera la taxation du Cours d'eau des Vingt.

## INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

5.1. Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur: *Pas de représentants.*

5.2. Informations concernant la bibliothèque municipale; *Pas de représentants.*

5.3. Informations de l'ARC/SJLM. *Inscription à la balle molle le 28 avril 2016, au Chalet à 18heures. Association de Soccer s'est tenue et 100 inscriptions faites.*

## 6. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE 19h16

- Activités de la bibliothèque;
- Demande de bénévoles pour le Défi Pierre Lavoie;

## 12 AVRIL 2016

- Bénévoles pour le comité de sécurité civile;
- Souper des bénévoles remis en septembre 2016;
- Atelier gratuit pour le tricot le mercredi après-midi;
- Sondage pour une activité vin/fromage;
- Caravane des Cultures qui se tiendra le samedi de 10 heures à midi.

Fin 19h21

### 7. 1ère PÉRIODE DE QUESTIONS 19h21

- Règlement à revoir pour les poulaillers urbains;
- Sujet 4.1;
- Endroit choisi et approuvé par la Société canadienne des Postes pour les boîtes postales;
- Sens unique Place de l'Église;

Fin 19h30

## 8. TRAVAUX PUBLIC

### 2016-04-81 - Résolution recommandant une des offres de service des entreprises pour le fauchage des abords des routes pour 2016

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'offre de services de l'entreprise Philippe Daigneault inc., pour le fauchage en trois (3) coupes des abords de routes pour 2016, au montant de 6 890 \$, plus taxes applicables.

L'autre soumission reçue était :

André Paris inc.

10 241 \$ + taxes

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-04-82 - Résolution approuvant l'offre de services d'une entreprise pour la cueillette et le déchiquetage de branches à la porte 2016 sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'offre de services de l'entreprise Robert Wuyts pour la cueillette et le déchiquetage de branches à la porte 2016 sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur, au tarif horaire de 90 \$/heure.

Les autres soumissionnaires étaient :

Services d'Arbres R. Savard

125 \$/heure

Émondage Richelieu

135 \$/heure

## 12 AVRIL 2016

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-04-83 - Résolution demandant au ministère des Transports du Québec d'étudier de nouvelles propositions pour les travaux de réaménagement prévus à l'intersection de la route 219 et du Boul. Édouard VII**

Considérant que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a demandé, par résolution en 2013, à ce que soit maintenue la signalisation installée lors de la construction du viaduc de la 219/221, à la sortie 21 de l'autoroute 15;

Considérant que le ministère des Transports avait informé les municipalités de Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur, de son intention de reconfigurer l'intersection 217/219-221;

Considérant qu'un projet de configuration a été présenté aux représentants des municipalités concernées en février 2014, par le ministère des Transports du Québec;

Considérant qu'après étude du projet, le propriétaire des commerces ayant leurs adresses à Saint-Jacques-le-Mineur se considère pénalisé par cette configuration;

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents de demander au ministère des Transports du Québec d'étudier de nouvelles propositions pour les travaux de réaménagement prévus à l'intersection de la route 219 et du Boul. Édouard VII.

Il est aussi résolu que le député de la circonscription de Huntington, Monsieur Stéphane Billette, soit informé de la situation et qu'un appui de sa part soit apportée à cette demande.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

## 12 AVRIL 2016

### 2016-04-84 - Résolution approuvant la coupe préventive d'un arbre devenu dangereux sur le terrain de la municipalité devant le 124 Édouard VII

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la coupe préventive d'un arbre devenu dangereux sur le terrain de la municipalité devant le 124 Édouard VII.

Une soumission sur invitation sera faite à différents émondeurs afin de procéder promptement à la coupe de l'arbre dangereux.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-04-85 - Résolution modifiant la résolution 2016-02-39 relativement à la nomination d'un agent valideur afin de faire entériner les rapports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents de modifier la résolution 2016-02-39 relativement à la nomination d'un agent valideur afin de faire entériner les rapports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC.

L'agent valideur sera un technicien indépendant, au service de l'entreprise SIMO, qui fournira ses services pour un montant de 500 \$ pour la période de janvier à décembre 2016.

Les services seront les suivants :

- Vérifier l'exactitude de l'information contenue dans les divers formulaires de suivi des ouvrages de surverses selon le guide de validation des formulaires de suivi;
- Confirmer la cause de chacun des débordements d'égouts ;
- S'assurer que les formulaires sont complétés et transmis au MDDELCC (SOMAE) dans les délais prescrits soit 42 jours après la fin du mois;
- Produire le rapport annuel pour l'année 2016 avant le 1er avril 2017 tel que prescrit par le MDDELCC;
- Faire valider le rapport annuel par la municipalité et en assurer la transmission.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	

## 12 AVRIL 2016

Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☺ ADOPTÉ ☺

### **2016-04-86 - Résolution approuvant la modification de la résolution 2012-12-543, relativement au nettoyage de la Branche No. 12 de la rivière Saint-Jacques**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents de modifier la résolution 2012-12-543 relativement au nettoyage de la Branche No. 12 de la rivière Saint-Jacques.

Il est résolu, suite à une rencontre avec les propriétaires du bassin versant, le représentant de la MRC des Jardins-de-Napierville et des représentants municipaux, de procéder à une modification d'exécution des travaux afin de réduire les coûts estimés et présentés lors de la première présentation.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☺ ADOPTÉ ☺

### **2016-04-86 - Résolution approuvant le choix d'une entreprise ayant fourni une offre de services pour le balayage des rues**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'offre de services de l'entreprise Balaye Pro, pour le balayage des rues municipales, au coût de 900 \$, plus taxes applicables.

Les autres soumissionnaires sont :

Balayage Villeneuve	80 \$/heure
Balai Tech Plus	aucune offre.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

## 12 AVRIL 2016

∞ ADOPTÉ ∞

**2016-04-87 - Résolution approuvant l'année option proposée aux articles 1.1 et 3.6 du document d'appel d'offres 2072013, pour le déneigement des routes municipales, pour la saison 2016-2017, au prix de la saison 2015-2016**

Considérant que le contrat de déneigement des routes municipales contenait une possibilité de profiter d'une année optionnelle aux trois (3) années proposées au document d'appel d'offres 2072013;

Considérant que l'entrepreneur désire se prévaloir de la clause prévue aux articles 1.1 et 3.6 du document d'appel d'offres 2072013, en prolongeant son contrat d'une année au même montant que pour la saison 2015-2016, au montant de 198 393.63 \$, plus taxes applicables;

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'année option proposée aux articles 1.1 et 3.6 du document d'appel d'offres 2072013, pour le déneigement des routes municipales, pour la saison 2016-2017, au prix de la saison 2015-2016.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

**2016-04-88 - Résolution modifiant la résolution 2015-07-195 pour autoriser la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à agir comme signataires pour le projet "Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III"**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents de modifier la résolution 2015-07-195 pour autoriser la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à agir comme signataires pour le projet "Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III".

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

## 12 AVRIL 2016

☞ ADOPTÉ ☞

### 2016-04-89 - Résolution approuvant l'offre de services d'une entreprise de location de conteneurs de gros rebuts pour la journée verte qui se tiendra en juin 2016

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'offre de services de l'entreprise de location de conteneur de gros rebuts Conteneurs Rouville inc., pour la journée verte qui se tiendra en juin 2016 et pour la tenue de l'Écocentre qui se tiendra de juin à octobre 2016.

Les autres soumissionnaires étaient :

Conteneurs S. Yelle	20 verges	4 tonnes - 80 \$/ton.sup. 400 \$
Groupe Mélimax	20 verges	4 tonnes - 68 \$/ton.sup. 410 \$
<b>Conteneurs Rouville inc.</b>	<b>20 verges</b>	<b>5 tonnes - 69.93 \$/ton.sup. 415 \$</b>

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<b>5</b>	

☞ ADOPTÉ ☞

### 2016-04-90 - Résolution approuvant le second projet de règlement 1118-2016 modifiant les règlements de zonage no. 1000-91 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone R1-216 en vue de réduire à 7.6 mètres la profondeur et de diminuer la superficie d'implantation minimale des bâtiments à 50 mètres carrés pour les bâtiments unifamiliaux isolés en marge latérale zéro

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES JARDINS DE NAPPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

---

#### PROJET DU RÈGLEMENT 1118-2016

Règlement 1118-2016 modifiant les règlements de zonage no. 1000-91 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone R1-216 en vue de réduire à 7.6 mètres la profondeur et de diminuer la superficie d'implantation minimale des bâtiments à 50 mètres carrés pour les bâtiments unifamiliaux isolés en marge latérale zéro.

---

Considérant que	le règlement de zonage est en vigueur sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur;
Considérant que	le conseil entérine les modifications proposées;
Considérant qu'	un avis de motion a été présenté lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 mars 2016 pour la présentation du présent règlement;

## 12 AVRIL 2016

- Considérant que les modifications proposées sont dans l'intérêt général du public;
- Considérant qu' en vertu de l'article 123 al.1 (1) et l'article 125 de la LAU, une assemblée publique sur le présent projet de règlement sera tenue par un membre du Conseil;
- Considérant qu' en vertu de l'article 123 al. 3 (1) de la LAU, les dispositions du présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;
- Considérant qu' en vertu de l'article 137.2 al. 1 (1) et 137.3 de la LAU, le présent règlement est soumis à l'examen de sa conformité aux objectifs du Schéma d'aménagement de la MRC et de son document complémentaire;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents que le présent projet de règlement soit et est adopté pour valoir à toutes fins que de droit et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

- Article 1 Titre et numéro du règlement
- Le présent règlement est adopté sous le titre de «Règlement 1118-2016 modifiant les règlements de zonage no. 1000-91 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone R1-216 en vue de réduire à 7.6 mètres la profondeur et de diminuer la superficie d'implantation minimale des bâtiments à 50 mètres carrés pour les bâtiments unifamiliaux isolés en marge latérale zéro.».
- Article 2 Intégrité du règlement
- Le préambule fait partie intégrante du règlement.
- De plus, le Conseil déclare avoir adopté ce règlement article par article, alinéa par alinéa et paragraphe par paragraphe de sorte que si l'une de ses parties devenait à être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continueraient de s'appliquer.
- Article 3 Modification de la grille des usages et normes
- Le règlement de zonage est modifié à son annexe A-7 intitulé «Grille des usages et normes» par :
- Modification de la grille R-1 216, telle que présentée à l'annexe 1 du présent règlement, intitulée «Grilles des usages et normes».
- Article 4 Entrée en vigueur
- Le présent règlement entrera en vigueur, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), à la date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC.

Lise Sauriol  
Mairesse

Jean-Pierre Cayer  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## 12 AVRIL 2016

Avis de motion donné le : 8 mars 2016  
Projet de règlement adopté le : 22 mars 2016  
Assemblée publique tenue le : 7 avril 2016  
Second projet de règlement adopté le : 12 avril 2016  
Avis public pour demande d'approbation référendaire :  
Règlement adopté le :

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-04-91 - Résolution approuvant les recommandations du CCU relativement au 1154-1156, rue des Meuniers**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU relativement au 1154-1156, rue des Meuniers.

#### ***CCU 2016-04-08 Recommandation du CCU - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1154-1156, rue des Meuniers (lots 5 645 699 et 5 645 698) (Règlement 8002-2014)***

*Demande no. 2016-10010  
Lots : 5 645 699 et 5 645 698  
Zone : R1-216*

*Considérant qu'une demande de PIIA a été adressée au conseil municipal concernant la construction de deux nouvelles résidences sur les lots 5 645 699 et 5 645 698 sur la rue des Meuniers;*

*Considérant que le lot 5 645 699 accueillera le 1154, rue des Meuniers et que le lot 5 645 698 accueillera le 1156, rue des Meuniers;*

*Considérant que les constructions en semi-détachées doivent être présentées comme un tout, c'est pourquoi la demande est commune;*

*Considérant que le modèle du semi détaché est Capucine-Jacinthe. Soit le modèle Capucine pour le 1154 et le modèle Jacinthe pour le 1156, rue des Meuniers;*

*Considérant que le modèle de maison ne se répète pas à moins de 2 lots adjacents d'un même modèle;*

*Considérant que les couleurs du semi-détaché sont les mêmes soit un vinyle Bois d'épave, une brique nuance beige Ambroise et un bardeau d'asphalte noir;*

*Considérant que la demande a été analysée par le CCU et que l'évaluation a porté sur l'ensemble des objectifs et critères énoncés à l'article 22 du règlement numéro 8002-2014;*

## 12 AVRIL 2016

Considérant que le projet proposé par le constructeur Construction Desranleau respecte les objectifs du règlement 8002-2014;

Il est proposé par Madame Marie-Ève Boutin, appuyé par Mélissa Desrosiers et résolu unanimement par les membres présents de recommander au conseil d'approuver la demande de PIIA numéro 2016-10010 concernant le projet de nouvelles constructions de bâtiments principaux résidentiels en semi-détaché au 1154-1156, rue des Meuniers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-04-92 - Résolution approuvant les recommandations du CCU relativement à la demande du PIIA au 194, rue Principale**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU relativement à la demande du PIIA au 194, rue Principale

**CCU 2016-04-04 Recommandation du CCU - Demande de PIIA concernant la rénovation extérieure d'un bâtiment principal au 194, rue principale (lot 2 711 681) (règlement 8000-2012)**

Demande no. 2016-10009

Lot: 2 711 681

Adresse : 194, rue Principale

Zone : R5-206

Considérant qu'une demande de PIIA a été adressée au conseil municipal concernant la rénovation extérieure du bâtiment;

Considérant que la demande a été analysée par le CCU et que l'évaluation a porté sur l'ensemble des objectifs et critères énoncés à l'article 22 du règlement numéro 8000-2012;

Considérant que le projet proposé par le citoyen respecte les objectifs du règlement 8000-2012;

Il est proposé par Madame Christiane Potvin, appuyé par Madame Mélissa Desrosiers et résolu unanimement par les membres présents de recommander au conseil d'approuver la demande de PIIA numéro 2016-10009 concernant la rénovation extérieure du bâtiment principal situé au 194, rue Principale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		

## 12 AVRIL 2016

Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **2016-04-93 - Résolution approuvant la recommandation du CCU relativement à une demande de logement au sous-sol dans le secteur R1-216**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la recommandation du CCU de ne pas effectuer les changements demandés dans la refonte du règlement de zonage, relativement à une demande de logement au sous-sol dans le secteur R1-216.

### ***CCU 2016-04-07 Recommandation du CCU - Étude des normes pour les logements en demi sous-sol/logement supplémentaire en vue de les autoriser dans la zone R1-216;***

*Considérant que le bâtiment concerné est un bâtiment unifamilial jumelé;*

*Considérant que le terrain est d'une petite superficie;*

*Considérant que le terrain ne peut pas satisfaire les exigences requises au niveau des normes de stationnement;*

*Il est proposé par Madame Mélissa Desrosiers, appuyé par Madame Christiane Potvin et résolu unanimement par les membres présents de ne pas recommander au conseil d'effectuer les changements demandés dans la refonte du règlement de zonage.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **2016-04-94 - Résolution approuvant une demande d'offre de visibilité de l'organisme "Agricultrices de la Montérégie-Ouest" pour le gala annuel "Hommage aux agricultrices", qui aura lieu le 1er octobre 2016**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver une demande d'offre de visibilité de l'organisme "Agricultrices de la Montérégie-Ouest" pour le gala annuel "Hommage aux agricultrices", qui aura lieu le 1er octobre 2016, au montant de 100 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	

## 12 AVRIL 2016

Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **2016-04-95 - Résolution approuvant une demande de commandite pour la Marche pour l'Alzheimer**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver une demande de commandite au montant de 100 \$, pour la Marche pour l'Alzheimer "Défi des maires".

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<b>Total</b>	<u>5</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **11. 2e Période de questions 19h55**

- Terre et pierre de la démolition du presbytère le long du terrain de la Fabrique;
- Points 9.1 et 9.25;
- Branchement au réseau d'aqueduc - choix d'un entrepreneur;
- Terrain de soccer;
- Nouveau terrain de soccer - pas pour cette année;
- Points 8.1 et 8.2;

Fin de la période de questions. 20h04.

### **2016-04-96 - Clôture de la séance**

Il est proposé par Madame la conseillère Christiane Potvin, appuyé par Monsieur le conseiller Alain Lestage et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que les sujets prévus à l'ordre du jour présenté étant tous épuisés, la séance est close. 20h10.

\_\_\_\_\_  
Lise Sauriol, mairesse

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Cayer, dir, gén./sec.-trés.

☞☞